

"Avec la fin des vacances la rentrée qui s'annonce marquera la troisième année de la municipalité actuelle et permettra de procéder à un bilan des réalisations faites par rapport aux engagements pris.

Tout d'abord le PLU nouveau, qui a constitué l'engagement essentiel de l'équipe en place et justifié la rupture d'avec le précédent Maire.

Force est de constater que près de 3 ans après il reste en chantier et que le PLU en vigueur reste toujours celui qui avait été dénoncé !

Voté en conseil municipal en juillet 2009, se transforme-t-il progressivement en monstre du Loch Ness ? Personne ne sait plus où il en est, émergera-t-il un jour ? Les Pradétans pourront-ils ...enfin, formuler clairement leurs avis à l'occasion de l'enquête d'utilité publique, obligatoire, dont on ne sait plus quand elle aura lieu.

De même en ce qui concerne la circulation automobile, les modifications de voirie réalisées, loin d'améliorer auront accentué les difficultés là où, précisément nous faisons part de nos inquiétudes : ainsi la suppression d'une voie et l'élargissement des trottoirs, sur l'avenue Jean Jaurès, par où passe toute la circulation et les Bus, vers les plages de la Garonne et les Oursinières, aura aggravé les nuisances sans apporter d'amélioration. Par contre, le carrefour Berlioz point de convergence de toute la circulation venant de Carqueiranne, de la Garonne, de Toulon, qu'il serait urgent, lui, d'aménager, continue à bouchonner comme prévu.

De nombreux Pradétans s'interrogent également en ce qui concerne l'apparent usage « commercial » du domaine public maritime sur la plage de la Garonne. Comment ne pas se sentir gêné lorsque pour aller se baigner le soir, il faut passer entre les tables de convives qui se restaurent ? Y a-t-il des dérogations estivales à l'utilisation de ces espaces publics ? Peut-être aurait-il fallu en informer les Pradétans et les élus municipaux !

Nous ne sommes pas des esprits chagrins, mais voulons agir, pour le respect et le bien être au quotidien de l'ensemble des Pradétans dans le cadre du mandat qu'ils nous ont confiés.

Les élus socialistes restent vos interlocuteurs les plus vigilants et à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter en Mairie ou par mail.

Bonne rentrée."

Quelques remarques après cette période estivale où nos esprits ont pris quelque repos :

Les vacanciers ont pu étaler sur nos plages leurs serviettes et profiter de la fraîcheur de nos ombrages telle qu'annoncée dans le dernier PRADET mag'.

Mais ils n'ont pas été les seuls à s'étaler : sans faire de mauvais esprit, ni conspuer des établissements qui se donnent les moyens de travailler, les Pradétans s'étonnent d'une utilisation quelque peu abusive et outrancière de l'espace public.

Comment circuler entre des étalages intempestifs qui embouteillent quelque peu nos trottoirs.

Dans un tout autre domaine, la circulation automobile déjà très difficile habituellement, augmentée de façon exponentielle en été, pourrait être améliorée en entrée de ville, au croisement avec la sortie de la plage des Bonnettes : il serait bienvenu de mieux matérialiser les voies afin que les files puissent s'écouler normalement.

Le groupe Socialiste

Plan d'exposition aux risques (PER) pour les communes de La Garde et du Pradet

Zone du Plan - Parc Nature

La Direction départementale des territoires et de la mer du Var (DDTM du Var) organise dans le cadre de la phase de concertation avec la population une réunion publique par commune.

- Le Pradet, le Mardi 6 Juillet 2010 à 18h00 - Espace des Arts
- La Garde, le Mercredi 7 Juillet 2010 à 18h00 - Halle Dieudonné Jacobs, Complexe Gérard Philippe, Avenue Charles Sandro

Les objectifs de cette concertation sont :

- d'informer la population de la démarche en cours,
- de présenter le contenu du projet de révision partielle du Plan d'exposition aux risques (P.E.R) sur la zone du Plan (Projet de création d'un Parc Nature)
- de faciliter la compréhension des documents qui seront soumis à l'enquête,
- de répondre aux questions et de recueillir les observations sur le projet.

Contacts : Direction départementale des territoires et de la mer du Var. Service aménagement développement. Pôle risques

- 04 94 46 82 08